

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

---

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 990

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

-----

### ARTICLE 79

Supprimer les alinéas 103 et 104.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'apparaît pas opportun de prévoir une garantie supplémentaire de DSR pour les communes nouvelles, à plus forte raison sans qu'une date d'expiration du dispositif soit précisée.